

l'Apport économique des collèges et des instituts du Canada

*Une analyse de la valeur de l'investissement
et de la croissance économique*

Résumé

Préparé par :
M. Henry Robison et
Kjell A. Christophersen du



Pour :



FAITS SAILLANTS

- L'étudiante ou l'étudiant bénéficie d'un rendement annuel intéressant sur son investissement en temps et argent de **15,1 %**. Autrement dit, chaque dollar qu'elle ou il investit dans son éducation se traduit par une hausse cumulative de **4,33 \$** en gains actualisés au cours des quelque trente prochaines années de sa vie.
- Les contribuables peuvent compter sur le fait que leur investissement annuel dans les collèges et les instituts du Canada leur assurera un rendement de **15,9 %** et qu'ils recouvreront la totalité de leur mise en **8,7 ans**.
- Grâce à leurs activités et à la productivité de leurs diplômés, les collèges génèrent annuellement près de **123,2 milliards** de dollars en revenu du travail et d'autres sources pour l'économie canadienne. Cette somme représente **8 %** de la croissance économique d'une année moyenne.
- Les conséquences d'une meilleure santé, de dépenses moindres au chapitre de l'assurance-emploi et de l'aide sociale, et d'une criminalité plus faible permettent au Canada d'économiser **215,1 millions** par année.

INTRODUCTION

Quels avantages les collèges et les instituts du Canada procurent-ils à l'économie canadienne?

Dans la présente étude, la société EMSI a examiné les résultats obtenus d'un échantillon de 61 collèges et instituts

répartis dans neuf provinces et totalisant environ 40 % de l'effectif étudiant de ce type d'établissements au Canada. Les observations tirées de l'échantillon ont permis de dégager des conclusions pour l'ensemble des 150 collèges et instituts techniques canadiens. Les chercheurs ont analysé la question selon quatre perspectives, à savoir :

1. **Retombées pour l'économie canadienne** – Emplois et revenus générés
2. **Perspective étudiante** – Gains supérieurs des finissants
3. **Perspective des contribuables** – Épargne en coûts sociaux
4. **Rendement de l'investissement** – Rendement de l'investissement des contribuables dans l'éducation collégiale

Le modèle d'impact économique utilisé dans cette étude a fait l'objet d'un contrôle par les pairs et a été éprouvé sur un ensemble de plus de 500 collèges et instituts canadiens et américains. Les données viennent notamment de rapports de recherche et de rapports financiers des collèges échantillonnés, des données sur les inscriptions de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC), des données sur le marché et l'emploi de Statistique Canada, de même que d'études et de sondages pancanadiens sur

l'éducation et l'amélioration des conditions sociales.

LES RÉSULTATS

Nous encourageons la lectrice ou le lecteur qui désire une analyse plus approfondie des résultats à consulter le rapport principal, *L'apport économique des collèges et des instituts du Canada*.

➤ Retombées pour l'économie canadienne

Les collèges et les instituts techniques canadiens influencent l'économie du Canada de deux façons : 1) par les sommes qu'ils dépensent au niveau local et les salaires du personnel enseignant et auxiliaire; 2) par leur contribution à l'accroissement du capital humain engendré par la production d'une main-d'œuvre plus instruite et compétente. On peut catégoriser ces répercussions économiques de la façon suivante :

- *Coût de fonctionnement et dépenses en immobilisations*

Les collèges et les instituts canadiens génèrent des produits par les salaires qu'ils versent à leur personnel, et les sommes qu'ils dépensent pour assurer leur fonctionnement et lancer des projets d'immobilisations. Contrairement à ce qui se fait dans de nombreuses autres études, toutefois, notre analyse annule les effets qui découlent uniquement des salaires

versés par les collèges et les instituts, et de leurs achats d'approvisionnements, étant donné que les fonds qui servent au financement des collèges ont été détournés d'autres utilisations. Autrement dit, ce que l'économie reçoit d'une main, elle le donne de l'autre. Mais c'est au chapitre du perfectionnement de la main-d'œuvre que l'impact économique des collèges et des instituts du Canada se fait le plus sentir. Les personnes qui accèdent au marché du travail après des études collégiales accroissent en effet le capital humain du pays. Cet impact est décrit de façon plus détaillée dans la prochaine section.

- *Accroissement des recettes nationales grâce aux études antérieures*

Tous les ans, des étudiantes et des étudiants quittent les collèges pour se joindre – certains pour la première fois – à la population active. Ce bagage éducatif supplémentaire se traduit par une hausse du revenu canadien moyen et une économie plus robuste. En se fondant sur la participation actuelle aux études, le taux de roulement de la main-d'œuvre et la hausse progressive du niveau de scolarité, on estime que la population active canadienne compte quelque 512,6 millions d'équivalent heure-crédit (EHC) pour études antérieures et actuelles. Autrement dit, l'apport cumulatif des études antérieures et actuelles ajoute une somme de 123,2 milliards de dollars à l'économie canadienne.

Au total, les collèges et les instituts suscitent près de 8 % des revenus du travail et d'autres sources au Canada. C'est l'équivalent de 1 350 000 emplois.

➤ **Perspective étudiante**

Pour les étudiantes et les étudiants, les avantages que leur procurent des études supérieures sont très clairs. En retour des sommes versées en droits de scolarité et des gains actuels sacrifiés en raison des études, ils s'assurent des salaires plus élevés pendant leur vie active. Pour chaque EHC acquis dans un collège ou un institut canadien, l'étudiante ou étudiant gagne 128 \$ de plus par an pour chaque année de sa vie active. De même, chaque année d'études à temps plein faite dans un collège ou institut lui rapportera 3 800 \$ de plus par an. Pour l'ensemble des étudiantes et des étudiants (finissants), ces gains plus élevés se chiffrent à quelque 3,7 milliards de dollars par an pour chaque année où ils font partie de la population active.

Du point de vue de l'investissement, les étudiantes et les étudiants bénéficieront d'un rendement de 15,1 % sur le temps et l'argent investis. Cela se compare favorablement avec le rendement d'autres types de placement comme les actions et les obligations à long terme. De plus, cela correspond à un ratio avantages-coûts de 4,3; autrement dit, pour chaque dollar investi dans son éducation, l'étudiante ou l'étudiant gagnera 4,33 \$ de plus durant les quelque trente prochaines années. À

noter que ce montant représente un rendement *réel*, c'est-à-dire qui tient compte des actualisations de la valeur qui peuvent survenir au cours des 30 ans. La période de récupération (le temps nécessaire pour recouvrer les sommes investies) est de 9,4 ans.

➤ **Perspective des contribuables**

Les gouvernements territoriaux et provinciaux ont dépensé 4 milliards de dollars pour appuyer financièrement les collèges durant l'année d'analyse. On peut se demander si c'est là une utilisation responsable des deniers publics. Or, les résultats de l'étude indiquent que la réponse à cette question est un « oui » sans équivoque. Le rendement dépasse de loin les coûts. Qui plus est, la valeur de l'investissement pour les contribuables s'accroît encore plus si l'on inclut dans le calcul diverses économies sociales accessoires.

Par exemple, les personnes ayant fait des études supérieures sont moins susceptibles de fumer ou de faire une consommation excessive d'alcool, de toucher des prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale, ou encore de commettre des actes criminels. Cela se traduit par des économies connexes ou des coûts évités de 7 \$ par EHC par an. Ces économies sont comptabilisées comme des avantages indirects d'une formation collégiale. **Si l'on calcule ces économies en tenant compte**

de l'effectif étudiant total des collèges et des instituts du Canada, cela représente des coûts évités de 215,1 millions de dollars pour le pays. On peut catégoriser ces économies, aussi appelées coûts sociaux, de la façon suivante :

- *Amélioration de la santé*

Les employeurs canadiens observeront une baisse de l'absentéisme pour cause de maladie de l'ordre de 388 000 jours par an, ce qui correspond à des économies annuelles d'environ 60 millions de dollars. Par ailleurs, l'économie canadienne connaîtra une réduction des dépenses au chapitre des soins de santé en raison du fait que le pays comptera quelque 19 000 fumeurs et 7 000 alcooliques de moins. Il en résultera des économies de 79,8 millions et de 68,5 millions de dollars respectivement par année, maintenant et dans les années à venir (ces économies englobent les coûts évités liés aux soins de santé, à la prévention et à la recherche, aux pertes associées au travail et aux baisses de productivité).

- *Réduction de la criminalité*

Le taux de criminalité diminue pour chaque année d'études postsecondaires. Au Canada, cela signifie une réduction d'environ 8 900 crimes par an, ce qui représente des économies annuelles de 1,4 million de dollars (soit la somme cumulative qui résulte d'une réduction des coûts afférents à l'arrestation, à la mise en

accusation, à l'emprisonnement et à la réhabilitation des criminels). Par ailleurs, la diminution des coûts associés aux sévices infligés aux victimes (dommages matériels, frais juridiques, journées de travail perdues, etc.) correspond à une épargne de 1,3 million de dollars par an.

- *Dépenses moindres au chapitre de l'assurance-emploi et de l'aide sociale*

Le pays comptera quelque 7 000 prestataires de l'aide sociale et 8 000 prestataires de l'assurance-emploi de moins par année pour des économies annuelles de 2 millions et de 2,2 millions de dollars, respectivement.

➤ **Rendement de l'investissement**

Pour calculer le rendement annuel des sommes investies par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour appuyer financièrement les collèges et les instituts, on effectue des projections sur la valeur monétaire future des avantages éducationnels afférents. Ensuite, on actualise le résultat et on calcule son importance par rapport aux 4 milliards de dollars en aide provinciale et territoriale que les collèges et les instituts ont reçus durant l'année d'analyse. À noter que cette analyse des retombées de l'investissement est fondée sur la partie des activités des collèges qui est entièrement dépendante du soutien des gouvernements provinciaux et territoriaux. Deux perspectives sur

l'investissement sont possibles, l'une élargie, l'autre étroite.

- *Perspective élargie*

Les contribuables s'attendent à ce que leur investissement annuel dans les collèges et les instituts occasionne des gains à vie plus élevés pour les étudiantes et les étudiants, ainsi que des économies au chapitre des coûts sociaux qui sont dues aux changements du style de vie (criminalité réduite, diminution de la dépendance envers l'assurance-emploi et l'aide sociale, et amélioration de la santé). Dans une perspective élargie, on compare la valeur de tous les revenus futurs et des économies sociales afférentes au montant du soutien financier qui est versé par les contribuables provinciaux et territoriaux pendant une année et qui a rendu ces retombées possibles. Or, selon cette analyse à perspective élargie, les collèges et les instituts canadiens fournissent un ratio avantages-coûts de 33, ce qui signifie que chaque dollar d'impôt provincial ou territorial qui est actuellement investi dans les collèges produira un rendement cumulatif de 33 \$ au cours des 30 prochaines années. À noter qu'il s'agit encore une fois d'un rendement *réel* qui tient compte des actualisations de la valeur qui peuvent survenir durant la période indiquée de 30 ans. Il va de soi que le rendement *nominal* serait substantiellement plus élevé.

- *Perspective étroite*

L'analyse selon une perspective étroite ne tient compte que des bénéfices qui affectent

directement les budgets provinciaux et territoriaux, c'est-à-dire qui accroissent les recettes fiscales ou réduisent les dépenses. Ainsi, plutôt que de chercher à calculer le montant total du revenu plus élevé qui est généré, l'analyse selon une perspective étroite ne tient compte que des recettes fiscales qui découlent de ces revenus plus élevés. De façon analogue, plutôt que de chercher à déterminer le montant total des économies qui résultent d'une criminalité plus faible et des dépenses moindres au chapitre de l'assurance-emploi et de l'aide sociale, l'analyse selon une perspective étroite n'examine que les facteurs qui entraînent une réduction concrète des dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Il faut souligner ici qu'il est normal pour les gouvernements de réaliser des activités jugées non rentables par le secteur privé, mais qui sont voulues par la population. Autrement dit, on ne s'attend pas en général à ce que les investissements gouvernementaux aient un rendement positif. Par conséquent, selon la perspective étroite du contribuable, un bénéfice même faible (c'est-à-dire un ratio avantages-coûts égal ou légèrement supérieur à 1, ou un taux de rendement égal ou légèrement supérieur au taux d'actualisation de 4 % utilisé dans cette étude) serait perçu comme un bon résultat. Or, les résultats de l'analyse selon une perspective étroite indiquent que les collèges et les instituts du

Canada fournissent un rendement sur l'investissement qui dépasse de beaucoup les attentes minimales.

En effet, ces résultats montrent que l'investissement dans l'enseignement collégial est particulièrement bénéfique,

fournissant un taux de rendement de 15,9 % et un ratio avantages-coûts de 4,2 (c'est-à-dire que chaque dollar d'impôt provincial ou territorial investi aujourd'hui générera en retour 4,21 \$) pour un court délai de récupération court de 8,7 ans seulement.

CONCLUSION

Les résultats de cette étude indiquent clairement que les collèges et les instituts du Canada représentent un bon investissement, et ce, de plusieurs points de vue. Ils enrichissent la vie de leurs étudiantes et de leurs étudiants et leur permettent d'accroître le revenu qu'ils toucheront durant leur vie active. Ils sont bénéfiques pour les contribuables puisqu'ils génèrent des recettes fiscales plus élevées à partir d'une base économique élargie et qu'ils réduisent la demande de services sociaux financés par les deniers publics. Ils contribuent enfin à la vigueur de l'économie canadienne.

Retombées en bref

Analyse pancanadienne		Impact national	
Croissance de l'économie canadienne			
	Apport des étudiants au revenu national (travail et autres sources)	123,212,127,00	
	Équivalent emploi	0 \$ 1,350,000 \$	
Retombées annuelles			
<i>Gains plus élevés</i>			
	Total cumulatif (tous les étudiants)	3,718,196,000 \$	
	Par équivalent heure-crédit	128 \$	
	Par étudiant équivalent à plein temps	3,800 \$	
<i>Économies sociales</i>			
	Total cumulatif (tous les étudiants)	215,095,000 \$	
	Par équivalent heure-crédit	7 \$	
	Par étudiant équivalent à plein temps	221 \$	
Analyse de l'investissement	TR	Ratio A-C	Récupération (années)
Étudiants	15.1%	4.3	9.4
Contribuables : Perspective élargie	Sans objet	32.7	Sans objet
Contribuables : Perspective étroite	15.9%	4.2	8.7

Source : Les données sont tirées d'un échantillon de 61 établissements qui a servi à faire des inférences pour les 150 collèges et instituts du pays. Voir Volume 1 : Rapport principal et Volume 2 : Résultats détaillés à titre de documentation.

Ce bref résumé fait partie d'un ensemble de six documents qui traitent des résultats de l'étude d'impact. Le rapport principal s'adresse aux économistes et aux chercheurs qui s'intéressent à l'enseignement collégial. Il décrit de façon plus détaillée les hypothèses et méthodes d'analyse qui sous-tendent la recherche. Un second rapport présente des données par sexe et niveau de scolarité sous forme de tableaux. Une fiche de renseignements d'une page présente également les faits saillants de l'étude, et un synopsis d'une page explique en termes clairs les différences entre une perspective fiscale élargie et une perspective étroite. Enfin, les auteurs ont réalisé une présentation PowerPoint sur les principales conclusions de leur étude, lesquelles peuvent être utilisées par les instances collégiales dans leurs